



## Comparer deux monuments aux morts à Strasbourg

### Monument 1. Le monument aux morts des victimes du bombardement de 1870, jardin de l'école des Arts Décoratifs, Strasbourg

#### Document 1.- Le monument « caché » dans les jardins de l'école des Arts décoratifs



Ce monument aux morts, construit par l'architecte **Roederer**, est le seul à avoir été construit à Strasbourg suite aux événements du siège de Strasbourg, le 10 août 1870.

Les cimetières municipaux étant hors les murs et inaccessibles, en raison du bombardement de la ville, le Maire décide d'inhumer les morts dans le Jardin Botanique d'alors. Les corps sont transférés en 1871 dans les cimetières.

Le monument est érigé en 1874 par la Ville.

Source : <http://www.archi-strasbourg.org>



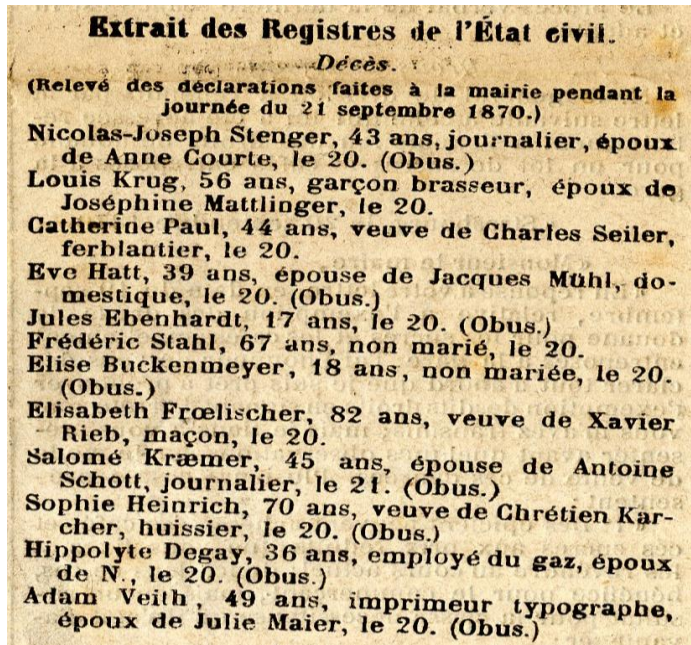
Monument aux morts de Strasbourg, 1874, jardin de l'école des arts décoratifs.

Photographie : Baptiste RIVIERE/Association Archi Strasbourg,  
<http://www.archi-strasbourg.org>

Détails du monument

# EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

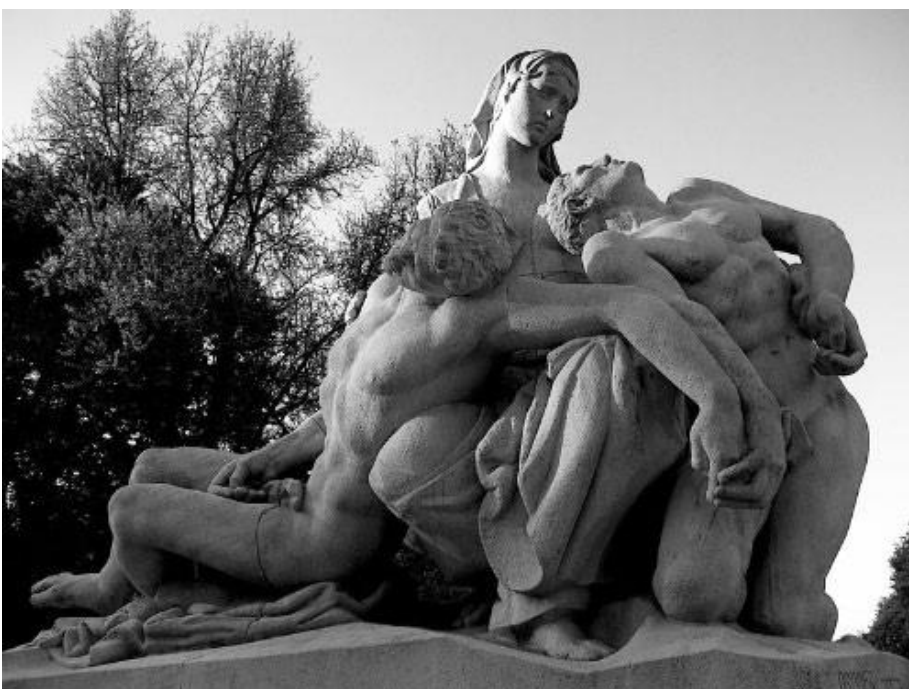
## Document 2.- Extrait des registres de l'état civil



*L'Impartial du Rhin*, n° 223, 22 septembre 1870,  
ADBR 38 J 438

## Monument 2. Place de la République, un monument pacifiste ?

Le monument, réalisé en 1936, est l'œuvre du sculpteur **Léon-Ernest Drivier (1878-1951)**. Cet artiste passe à l'Ecole des Beaux-Arts, puis entre, en 1907, dans l'atelier d'Auguste Rodin. En 1918, il modèle le buste officiel de la France victorieuse. Des œuvres de Drivier sont conservées dans les musées de Paris : au Trocadéro avec *la Joie de Vivre* (1937), à Lyon, Grenoble, Alger, et Washington, entre autres. Son style s'apparente d'abord au néo-romantisme, puis il se rapproche du néo-classicisme de Despiou.



### Document 3.-

Monument aux morts de Strasbourg,  
Place de la République. Sculpteur :  
Léon-Ernest Drivier, 1936.  
Photographie Claude TRUONG-NGOC,  
2008,  
<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichemonument.php?idLang=fr&idMonument=508>

# EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE



## Document 4.-

Carte postale du monument aux morts provisoire de Strasbourg, érigé en 1919.

<http://www.memorial-genweb.org>

**Document 5.-** Extrait du discours d'Henri Levy, Président du comité au monument aux morts et Conseiller général, lors de l'inauguration, le 19 octobre 1936.

« Nulle part peut-être, n'est restée aussi vivace dans les cœurs la mémoire de ceux qui sont tombés, car nous avons connu chez nous l'une des faces les plus douloureuses de la guerre. Celle qui oppose les uns aux autres, comme des ennemis, des frères séparés par l'annexion de 1871 et qui se retrouveraient pour se combattre (...) Toute cette tragédie est évoquée dans la douleur que reflète cette belle figure de femme non seulement symbole de la patrie, mais symbole aussi de l'humanité meurtrie... recueillant avec une émouvante sollicitude deux guerriers mourants, tombés sous les plis de deux drapeaux, mais, dont les mains se cherchent pour s'unir dans une suprême étreinte (...) Je voudrais que l'écho des sentiments qui nous animent soit porté plus loin par les flots du Rhin, et **que ce monument soit une pierre à l'édifice de la paix, qu'il soit un appel à l'union des peuples**, à une fraternité fondée sur la justice et le respect des droits en même temps qu'un acte de foi dans les destinées de notre pays ».

Henry Lévy, initiateur du Monument aux morts place de la République à Strasbourg, cité par Jean DALTROFF dans *l'Almanach du KKL-Strasbourg*, 2005, <http://judaisme.sdv.fr/today/kklst/almanach.htm>



**Problématique proposée : « ces deux monuments témoignent-ils de la même façon de la guerre » ?**

1. **Présenter** les deux œuvres : leur nature, l'artiste, le commanditaire, la date de réalisation et le contexte historique, le lieu où se trouve l'œuvre....
2. **Décrire chacune des œuvres** : matériaux, dimensions, représentations (symboles, personnages..) inscription. Accompagner cette question **d'un croquis du monument** avec légende.

# EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

**3. Donner du sens.** Les messages portés par ces monuments aux morts.

**3.1.** En quoi le monument du jardin des Arts décoratifs est-il une commémoration d'un moment d'une guerre ?

**3.2.** En quoi celui de la Place de la République est-il pacifiste ? Comment peut-on l'expliquer (contexte historique) ?

**En conclusion,** répondre à la problématique en mettant en relation ces deux monuments

	Monument aux morts du jardin de l'école des Arts décoratifs à Strasbourg	Monument aux morts place de la République à Strasbourg
Présenter le monument		
Décrire le monument		
Interpréter le monument		
Mettre en relation et répondre à la problématique		

## INFO+

### « A nos morts », Un monument qui annonce la construction européenne

Le monument aux morts de Strasbourg a été inauguré, le dimanche 18 octobre 1936, par le président de la République Albert Lebrun.

La Mère, représente la ville de Strasbourg, elle tient ses deux fils mourants sur ses genoux. L'un regarde en direction de la France, l'autre vers l'Allemagne. Ils sont tombés après avoir combattu l'un contre l'autre mais devant la mort, ils se donnent la main. L'absence d'uniforme rend le drame de Strasbourg et de l'Alsace encore plus pathétique. La seule inscription sur le monument est : "A nos morts".

En dépit de la sobriété de l'inscription « à nos morts », les mots utilisés par le président du comité qui évoque la paix et l'union des peuples, ont un sens prémonitoire à un moment où le développement du système nazi s'apprête à jeter l'Europe et le monde dans l'horreur de la deuxième guerre mondiale.